

**« Renforcer les Organisation Professionnelle de la Pêche &
Aquaculture (OPAP) pour des
territoires ruraux et côtiers résilients en Tunisie -
RECOLTER »**

Référence : ADAPT/ENI/2020-416-672/2025/1

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un prestataire de service pour la réalisation d'un mapping et d'un diagnostic organisationnel et structurel des Groupements de développement dans le secteur de l'Agriculture et de la pêche (GDAP) et des sociétés mutuelles de services de pêche (SMSP) en Tunisie.

Tunis, 15/07/2026

1. Contexte et justification

Dans le cadre du programme Appui au Développement durable dans le secteur de l'agriculture et de la pêche artisanale en Tunisie – ADAPT, financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la coopération au Développement (AICS) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le projet RÉCOLTER - Renforcer les OPAP pour des territoires ruraux et côtiers résilients en Tunisie, est mis en œuvre par un consortium d'ONG coordonné par Oxfam Italia : AVSI, WeWorld, Nexus, ICU, Association Club Bleu Artisanal.

Membre du consortium du projet RECOLTER et assurant la coordination des activités relatives à la filière pêche et aquaculture du projet, AVSI Tunisie vise à promouvoir la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture en Tunisie en assurant un renforcement des capacités organisationnelles, opérationnelles et techniques des structures de base et professionnelles de la filière.

En collaboration avec la Direction générale du financement, des investissements et des organismes professionnelles (DGFIOP), la mise en œuvre des activités prévues dans le projet devraient permettre à ces structures professionnelles d'améliorer leurs capacités de gestion et de la gouvernance, de renforcer leurs capacités techniques et leur gamme de services offerts à leurs adhérents et leur intégration dans leur territoire respective et dans la chaîne de valeur globale au niveau national.

Afin de pouvoir faciliter le processus de renforcement des capacités de ces structures, une cartographie actualisée et un diagnostic organisationnel et structurel des Groupements de Développement de la Pêche (GDAP) et des Sociétés Mutuelles de Services de la Pêche (SMSA), est attendue par la présente consultation. La compréhension précise et commune de l'état actuel de ces organisations, de leur niveau de fonctionnement, de leurs capacités institutionnelles et des contraintes limitant leur développement, permettent d'aligner l'appui envisagés par le projet à ces structures avec les besoins de développement de la chaîne de valeur de la pêche et une meilleure proximité à leurs adhérents. La mission permettra ainsi d'actualiser la connaissance du réseau existant, d'identifier les structures actives et fonctionnelles, d'analyser leurs forces et leurs défis prioritaires, et de dégager une typologie basée sur des critères objectifs. Ainsi, et dans le cadre de la mise en œuvre du projet RECOLTER, AVSI lance la présente mission de prestation pour la réalisation d'une cartographie actualisée et d'un diagnostic organisationnel et structurel des GDAP/SMSA. Cette mission vise à produire une analyse approfondie permettant d'identifier les niveaux de maturité des organisations, leurs besoins prioritaires en renforcement des capacités ainsi que les leviers d'amélioration susceptibles de renforcer leur gouvernance, leurs capacités de gestion et leur capacité à fournir des services adaptés aux professionnels de la pêche. Les résultats attendus de cette prestation constitueront une base décisionnelle pour la conception et la mise en œuvre d'un programme de capacitation ciblé, fondé sur des critères objectifs d'éligibilité et de priorisation, en concertation avec les parties prenantes institutionnelles et professionnelles du secteur.

Lieu d'intervention : Bizerte, Tunis, Nabeul, Monastir, Sousse, Mahdia, Gabes, Medenine, Zarzis, Bejâ, Jendouba, Sfax

Durée totale de la mission : 3 mois

2. Objectifs de la prestation

2.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est de contribuer au renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des OPAP (GDAP/SMSA) ciblées dans le cadre du projet RECOLTER, en appuyant la structuration d'une base d'analyse fiable et harmonisée ainsi qu'un diagnostic organisationnel des différents OPAP permettant d'orienter de manière objective les actions de renforcement des capacités et d'optimiser l'efficacité de l'appui apporté aux organisations professionnelles de la pêche.

2.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, la mission vise un double objectif :

- Une cartographie des OPAP œuvrant dans la pêche et l'aquaculture sur les côtes tunisiennes
- La Réalisation de diagnostics organisationnels de au moins 40 GDAP et SMSA identifiés comme fonctionnels et opérationnels.
- Une proposition des critères objectifs pour la sélection de 30 OPAP, leur permettant d'intégrer le projet.

a. **Objectif spécifique n°1 : Actualiser la cartographie des OPAP œuvrant dans la pêche et l'aquaculture en Tunisie**

Précédée par une analyse contextuelle de l'environnement de la structure et une compréhension affinée des dynamiques de la filière pêche/ aquaculture, Il s'agit d'affiner et étoffer la cartographie existante des OPAP incluant les GDAP et les SMSA.

Cet exercice devrait se baser l' **opérationnalité effective** de l'OPAP (contact, mission, objectifs, mise en service, en opération ou en arrêt, représentativité, nombre d'adhérents, domiciliation.....).

□ **Résultat attendu** : une cartographie **précise et actualisée** des GDAP et SMSA de la filière pêche et aquaculture ainsi que les actions facilitant la visibilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur (rapport acteurs) au niveau local.

Pour s'y faire, le prestataire actualisera les dernières listes à disposition et examinera la cartographie existante des GDAP et SMSA si elle reflète la réalité actuelle du tissu organisationnel de la pêche en Tunisie. Plus précisément le prestataire mettra la lumière sur:

- Les changements majeurs intervenus depuis l'élaboration des bases de données de ces structures : créations, dissolutions, regroupements, changements de statut, organisations inactives ou dormantes.
- La situation réelle des structures recensées dans la base de donnée : nombre d'organisations légalement constituées, nombre fonctionnellement actives, nombre fournissant effectivement des services aux pêcheurs et aquaculteurs.
- Les critères retenus pour qualifier une structure comme : active, partiellement fonctionnelle, inactive, à restructurer.
- Les écarts entre les données administratives disponibles et la réalité observée sur le terrain.

A titre non exhaustif, cette cartographie devrait apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- **Sur l'existence et le statut actuel** : Comprendre l'identité, le statut et le niveau de fonctionnement réel des GDAP/SMSA. La structure existe-t-elle toujours officiellement ? Est-elle active ou seulement enregistrée administrativement ? Quelle est la date de sa création ? Quel était le contexte initial de sa création ? Dans le cas échéant, quelle était sa mission initiale et cette mission est-elle toujours pertinente ?
 - **Sur le rôle social et économique de la structure dans son territoire** : Combien d'adhérents la structure regroupe-t-elle ? Quel est le profil des adhérents : petits pêcheurs, amateurs, femmes actives dans la transformation, jeunes pêcheurs, collecteurs ? Les femmes sont-elles représentées dans la structure ? Les jeunes ont-ils accès aux services ? La structure favorise-t-elle l'adhésion de nouveaux pêcheurs et aquaculteur ?
- b. **Objectif spécifique n°2 : Diagnostic organisationnel de au moins 40s GDAP et SMSA identifiés comme fonctionnels et opérationnels** : Il s'agit de mener un diagnostic organisationnel et structurel des Groupements de Développement Agricole et de la Pêche (GDAP) et des Sociétés Mutuelles de Services Agricole (SMSA) identifiés comme fonctionnels/opérationnels.

Le prestataire doit être amené à analyser transversalement la pertinence institutionnelle, la performance organisationnelle, la viabilité économique, la gouvernance et le potentiel de transformation/ évolution de ces organisations professionnelles dans la chaîne de valeur pêche actuelle. Le long de cette étape, le prestataire apportera des éléments de réponse **sur la question centrale** suivante : ***Dans quelle mesure les GDAP et SMSA disposent-elles aujourd'hui des capacités institutionnelles, organisationnelles, humaines et financières nécessaires pour assurer durablement leur rôle de représentation, de services aux pêcheurs et de développement économique du secteur de la pêche ?***

Spécifiquement aux SMSA : dans quelle mesure les SMSA de la pêche existantes endossent les principes de coopérativisme ?

□ **Résultat attendu** : les diagnostics sont disponibles. Ces derniers devront, entre autres, porter sur les points suivants : stratégie, gouvernance, gestion RH, gestion administrative et financière, gestion programmatique, communication /plaidoyer, Mobilisation des ressources. De façon non exhaustive, ce diagnostic devrait apporter des réponses aux questions suivantes :

- **Sur l'organisation interne et fonctionnement institutionnel**
 - Comment les GDAP/SMSA sont-elles structurées sur le plan organisationnel ?
 - Les structures remplissent-elles la réglementation de fonctionnement des OPAP (registres financiers et administratifs) ?
 -

- **Sur la gouvernance et leadership du GDAP et SMSA**
 - Le mode de gouvernance actuel permet-il une représentation efficace des intérêts des pêcheurs adhérents? Quel est le niveau de participation réelle des adhérents dans les décisions stratégiques de la structure ?
 - Les instances dirigeantes sont-elles régulièrement renouvelées conformément aux statuts (Assemblées générales)?
 - Existe-t-il des mécanismes de contrôle, de transparence et de reddition des comptes ?
 - Quels sont les principaux facteurs affectant la qualité de la gouvernance interne ?
- **Ressources humaines et capacités institutionnelles**
 - Les GDAP/SMSA disposent-elles de ressources humaines dédiées et suffisantes ?
 - Les profils et compétences disponibles correspondent-ils aux besoins de fonctionnement ?
 - Quelles sont les principales lacunes en matière organisationnelles et techniques ?
 - Le personnel bénéficie-t-il d'un système de formation continue ?
 - Existe-t-il une répartition claire des responsabilités entre élus, employés et partenaires techniques ?
- **Sur les capacités administratives et outils de gestion**
 - Les GDAP/SMSA disposent-elles d'outils administratifs adaptés ?
 - Les systèmes de gestion documentaire, archivage et suivi administratif sont-ils fonctionnels ?
 - Existe-t-il des procédures écrites pour la gestion administrative et financière ?
 - Les outils de planification, suivi et évaluation sont-ils utilisés ?
 - Quel est le niveau de digitalisation des outils de gestion ?
 - Quels sont les besoins prioritaires en matière de structuration administrative ?
- **Sur la Gestion financière et viabilité organisationnelle**
 - Quelle est la situation financière actuelle des GDAP/SMSA ?
 - Les structures disposent-elles d'un système comptable et fiscale conforme et transparent ?
 - Les ressources financières disponibles permettent-elles d'assurer leur fonctionnement durable ?
 - Quelles sont les principales sources de financement : cotisations des adhérents ; activités économiques ; subventions publiques ; projets externes ou autres ?
 - Quel est le % d'autonomie financière de la structure ?
 - Quels sont les principaux risques financiers affectant leur pérennité ?
- **Sur les services fournis et la performance organisationnelle**
 - Quels services les GDAP/SMSA fournissent-elles actuellement à leurs adhérents ?
 - Ces services répondent-ils aux besoins prioritaires des pêcheurs ?
 - Quelle est la qualité et l'efficacité des services fournis ?
 - Les structures disposent-elles des capacités nécessaires pour développer de nouveaux services ?
 - Quels services devraient être renforcés ou développés pour améliorer leur pertinence ?
 - Quels facteurs expliquent les différences de performance entre les différents services ?

- **Sur l'environnement économique dans lequel évolue chaque structure**
 - Comment la chaîne de valeur est structurée localement ?
 - Quels sont les acteurs clés constituant de la chaîne de valeur au niveau local ?
 - Quels sont les rapports de force des acteurs de la chaîne de valeur par rapport au développement de la filière en général ?
 - Quelle fonction joue la structure dans la chaîne de valeur ?
 - Les GDAP/SMSA permettent-elles de réduire la dépendance aux intermédiaires ?
 - Quelle appréciation du rôle de la structure dans la chaîne de valeur de la pêche au niveau local ?
- **Sur les relations institutionnelles et partenariales du GDAP/SMSA**
 - Quelle relation de la structure avec les parties prenantes de la chaîne de valeur au niveau local/national ?

c. Objectif spécifique n°3 : Proposition des critères objectifs pour la sélection de 30 OPAP

Sur la base des résultats de la cartographie et du diagnostic organisationnel et structurel (Résultats spécifiques 1&2), il s'agit d'élaborer une grille d'indicateurs et de critères permettant de renseigner le niveau de maturité des différentes structures ainsi que leur localisation. Cette matrice permettra au commanditaire de proposer une liste des OPAP sélectionnés, au partenaires et DGFIOP, basé sur des critères transparent et objectif. Le consultant est donc chargé d'établir une grille de critères permettant d'évaluer de manière objective et basée sur des évidences le niveau de maturité des structures (en rapport aux critères prédéfinis sous objectif spécifique 2 : gouvernance de la structure, niveau organisationnel et opérationnel) et leurs perspectives d'évolution. Cette grille devra notamment, de manière non exhaustive, permettre d'apprécier les éléments suivants :

- Quel est le niveau de maturité organisationnelle de chaque GDAP/SMSA ?
- Quelles structures présentent un potentiel de développement ?
- Quelles structures nécessitent une restructuration ou un accompagnement spécifique ?
- Quels sont les besoins prioritaires d'accompagnement pour renforcer leur durabilité ?

La réponse à ces questions devra permettre au projet de disposer d'un outil objectif de sélection et de priorisation des bénéficiaires du programme d'appui.

Afin de définir un cadre objectif pour le projet RECOLTER et à titre non exhaustif, le prestataire fournira des appréciations justifiées intégrant les dimensions suivantes :

- Critères institutionnels et juridiques : Existence légale et conformité administrative de la structure, actualisation des statuts et documents réglementaires, fonctionnement régulier des instances statutaires, respect des obligations administratives, clarté des missions et du mandat de l'organisation.

- Critères de gouvernance et fonctionnement interne : Fonctionnement des organes de gouvernance, niveau de participation des adhérents, transparence dans la prise de décision, mécanismes internes de gestion et de contrôle, la capacité des dirigeants à assurer leurs responsabilités.
- Critères de capacité organisationnelle et administrative : Existence d'une organisation interne claire, la disponibilité de ressources humaines dédiées., l'existence de procédures administratives, la capacité de planification et de suivi, la maîtrise des outils de gestion.
- Critères de capacité technique et opérationnelle : Capacité à identifier et répondre aux besoins des pêcheurs, capacité à fournir des services aux adhérents, niveau de maîtrise des aspects techniques liés au secteur de la pêche, capacité à développer des initiatives collectives.
- Critères de gestion financière et viabilité économique : Existence d'outils comptables et financiers, niveau de mobilisation des ressources, degré d'autonomie financière, gestion transparente des ressources, niveau à développer des revenus propres.
- Critères de représentativité et engagement des adhérents : Nombre et dynamisme des adhérents, niveau de mobilisation des membres, représentation effective des pêcheurs, inclusion des jeunes et des femmes, légitimité de la structure auprès de son territoire.
- Critères liés au potentiel d'amélioration et d'impact : Motivation de la structure à s'engager dans un programme de renforcement, capacité d'absorption d'un accompagnement externe, potentiel d'amélioration organisationnelle, contribution potentielle au développement local du secteur.

3. Tâches du prestataire

Afin de bien mener ce diagnostic, 04 phases seront planifiées :

3.1. Phase 1 : Cadrage méthodologique et préparation de la mission

- Analyse documentaire et revue des informations existantes
- Élaboration de la méthodologie détaillée
- Validation de la démarche avec le commanditaire

3.2. Phase 2 : Réalisation de la cartographie actualisée et du diagnostic organisationnel et structurel des GDAP et SMSA

Une fois la méthodologie de mise en œuvre est validée par le commanditaire, il s'agit d'engager en même temps le travail d'actualisation de la base des données des GDAP et SMSA et le diagnostic opérationnel et structurel des structures fonctionnelles, en procédant à :

- Collecte et vérification des données institutionnelles de base
- Analyse comparative de la base de données existante et l'état opérationnel (réalité) des GDAP/SMSA.

Pour celles qui sont opérationnelles sur le terrain, mener :

- Un diagnostic institutionnel et juridique
- Un diagnostic de la gouvernance interne
- Un diagnostic des capacités organisationnelles :
- Un diagnostic des ressources humaines et des compétences
- Un diagnostic financier et économique
- Un diagnostic des services et de la valeur ajoutée pour les adhérents
- Une analyse de la représentativité et de l'ancrage territorial

3.3. Phase 3 : Élaboration d'une grille de classification et de critères de sélection des OPAP en fonction du degré de maturité des structures recensées

- Élaboration d'une grille de scoring et d'un système de classification
- Définition des critères d'éligibilité
- Proposition d'identification des besoins de capacitation par catégorie de structures
- Validation de la grille avec les parties prenantes

Le prestataire devra fournir un outil opérationnel de sélection et de priorisation des GDAP/SMSA, **composé de :**

- une grille d'indicateurs de maturité organisationnelle ;
- un système de scoring pondéré ;
- des critères d'éligibilité au programme ;

Cet outil devra être directement utilisable par le commanditaire pour lancer, analyser et sélectionner les OPAP opérationnelles dans la filière pêche et aquaculture.

3.4. Phase 4 : Recommandations et feuille de route

Sur la base du diagnostic réalisé, le prestataire devra proposer :

- des recommandations spécifiques par catégorie de structure ;
- des mesures de renforcement institutionnel ;
- des actions de développement des capacités ;
- des pistes d'amélioration de la gouvernance.

Chaque phase fera l'objet d'une restitution des résultats et une approbation écrite par le commanditaire. Le prestataire devra :

- Organiser des ateliers de restitution avec les parties prenantes.
- Présenter : les résultats de la cartographie ; le diagnostic ; les conclusions principales ; les recommandations.
- Intégrer les commentaires reçus dans les livrables finaux.

4. Résultats et livrables attendus

La mission devra produire les livrables suivants, structurés selon une logique progressive allant de l'actualisation de la cartographie à la formulation des critères objectifs permettant au commanditaire de produire un appel à participation destiné aux structures inclusif et objectif.

N°	Livrable attendu	Contenu attendu	Objectif / Utilisation par le commanditaire	Délais
1	Rapport de démarrage et note méthodologique	- Compréhension de la mission et des objectifs - Méthodologie détaillée de cartographie et du diagnostic - Approche d'échantillonnage et stratégie de collecte des données - Outils de collecte (questionnaires, guides d'entretien, grilles d'analyse) - Planning détaillé de réalisation de la mission - Présentation PPT de la méthodologie approuvée	<i>Valider l'approche méthodologique avant le démarrage des travaux et garantir l'alignement avec les attentes du commanditaire</i>	5 jours après la signature du contrat
2	Base de données actualisée des GDP et SMSP	- Base consolidée des structures recensées - Informations institutionnelles, administratives et organisationnelles - Statut d'activité des structures (actives, partiellement actives, inactives, non fonctionnelles) - Données sur la gouvernance, les ressources humaines, les membres, les services et les capacités existantes - un fichier excel de la base de donnée actualisée	<i>Disposer d'une base de référence fiable, actualisée et reflétant la réalité de l'existence des GDAP/SMSA et leur répartition sur le territoire tunisien</i>	3 semaines Après l'approbation du livrable 1
3	Rapport de diagnostic organisationnel et structurel des GDP/SMSP	Analyse approfondie portant sur : - cadre institutionnel et juridique ; - gouvernance interne ; - organisation et fonctionnement administratif ; - ressources humaines et	<i>Fournir une analyse des forces, faiblesses, besoins et potentialités des GDAP/SMSA</i>	

N°	Livrable attendu	Contenu attendu	Objectif / Utilisation par le commanditaire	Délais
		compétences ; - outils de gestion ; - situation financière et viabilité économique ; - représentativité et participation des adhérents ; - services offerts aux pêcheurs - contraintes et facteurs de performance Cet état de lieu devra être accompagné par : - Définition des catégories de structures selon leur maturité (niveau de fonctionnement et de développement) - Une analyse comparative des performances - Une identification des profils types : structures émergentes, fonctionnelles, performantes, fragiles ou inactives - Une justification des critères de classification	Permettre au commanditaire de différencier les structures selon le niveau de maturité	
4	Cadre de sélection des GDP/SMSP pour l'appel à participation au programme de renforcement des capacités	- Proposition des critères d'éligibilité - Conditions minimales de participation - Processus de classement/priorisation des structures	Permettre au commanditaire de proposer une liste des OPAP sélectionnés, au partenaires et DGFIOP, basé sur des critères transparent et objectif	1 semaine après l'approbation du livrable 2&3
6	Rapport final consolidé et présentation de restitution	Compilation de l'ensemble des résultats : - méthodologie ; - cartographie ; - diagnostic ; - grille de sélection ;	Permettre la validation finale des résultats et faciliter leur appropriation par les institutions partenaires	2 semaine après

N°	Livrable attendu	Contenu attendu	Objectif / Utilisation par le commanditaire	Délais
		- recommandations stratégiques. Présentation PowerPoint destinée aux parties prenantes		l'approbation du livrable 4

5. Profil du prestataire recherché

Le prestataire recherché devra être un bureau d'études ou un groupe de consultant (es) (ayant des profils relatifs à la nature de la mission : agroéconomiste, halieutique, économiste, gestion,...) et disposant d'une expérience confirmée dans les domaines suivants :

Le prestataire devra démontrer :

- Une expérience générale d'au moins 5 années.
- La réalisation d'au moins 1 mission similaire portant sur les domaines suivants :
 - o diagnostic organisationnel ;
 - o évaluation institutionnelle ;
 - o diagnostic organisationnel et accompagnement des structures similaires.
- **Une expérience dans la conception de :**
 - o grilles d'évaluation ;
 - o outils de scoring ;
 - o critères d'éligibilité ;
- **Expérience sectorielle**

Une expérience dans le domaine de la pêche, des organisations professionnelles rurales, des coopératives ou structures collectives sera fortement appréciée.

- **Expérience géographique**

Une connaissance du contexte tunisien et une expérience de travail avec :

- o les institutions publiques tunisiennes ;
- o les organisations professionnelles ;
- o les acteurs territoriaux ;
- o les projets de développement financés par des bailleurs internationaux,

6. Durée indicative de la mission

La durée totale estimée de la mission est de 35 jours ouvrables dans une période ne dépassant pas les trois mois à compter de la date de notification du contrat.

7. Approche méthodologique attendue

Le prestataire devra proposer une méthodologie combinant des approches quantitatives et qualitatives permettant une analyse approfondie des GDAP/SMSA. L'approche devra notamment intégrer :

- Revue documentaire
- Méthodes de collecte quantitative des données
- Méthodes de collecte qualitative des données
- Collecte qualitative et diagnostic approfondi (entretiens semi-directifs avec : responsables des GDAP/SMSA ; membres ; autorités locales ; services techniques concernés ; acteurs partenaires)
- Visites de terrain auprès d'un échantillon représentatif de structures.
- Groupes de discussion lorsque pertinent.

Le prestataire devra favoriser l'implication des parties prenantes à travers :

- réunions de cadrage ;
- échanges avec les institutions concernées ;
- ateliers de validation ;
- restitution des résultats.
- Élaboration d'un outil de scoring et de sélection

Sur la base du diagnostic, le prestataire devra développer une méthodologie permettant :

- d'évaluer le niveau de maturité des structures ;
- de comparer les GDAP/SMSA selon des critères objectifs ;

8. **Modalités de coordination et gouvernance de la mission**

Le prestataire travaillera sous la supervision de **AVSI / équipe projet**.

Un comité de suivi pourra être constitué comprenant notamment :

- représentant d'AVSI ;
- équipe du projet RECOLTER (AVSI et CBA)
- partenaires institutionnels concernés ;
- acteurs techniques du secteur de la pêche.

Le prestataire devra :

- informer régulièrement le commanditaire de l'avancement ;
- partager les outils avant utilisation ;
- signaler les difficultés rencontrées ;
- intégrer les commentaires formulés lors des étapes de validation.

9. Principes transversaux attendus

Le prestataire devra intégrer dans son approche :

Approche participative

Associer les acteurs concernés afin de garantir l'appropriation des résultats.

Approche inclusive

Prendre en considération :

- la participation des femmes ;
- l'implication des jeunes ;
- les différentes catégories de professionnels de la pêche.

Approche orientée changement

Les recommandations devront être opérationnelles et permettre d'orienter un programme concret de renforcement des capacités.

Approche fondée sur les données

Les conclusions devront être basées sur des informations vérifiables et une analyse comparative.

9. d'évaluation des offres

Le représentant légal d'AVSI nommera un **Comité d'évaluation**, chargé d'examiner les candidatures au regard des critères établis.

Le processus de sélection se déroulera en **2 phases** :

- I. Évaluation de l'offre technique et financière
- II. Entretien avec les candidats présélectionnés

L'évaluation des candidatures admissibles se fera selon un système de points visant à mesurer la qualité des profils, sur la base des **(I) offre technique et financière** et des **(II) entretiens**.

a) Evaluation des offres techniques

Critère	Pondération indicative
Compréhension de la mission et qualité de la méthodologie proposée	30 %
Expérience du prestataire sur des missions similaires	20 %
Qualification et expérience de l'équipe proposée	20 %
Offre financière	30%

b) Evaluation de l'offre financière

La commission d'évaluation classe les offres financières d'une façon croissante. Par la suite, elle attribue la note financière (NF) maximale de 5 points à l'offre du moins-disant.

$$NF = \frac{\text{Prix minimum}}{\text{Prix du candidat}}$$

c) Evaluation technique-financière

La commission d'évaluation des offres procédera par la suite à l'évaluation technico-financière de toutes les offres techniques éligibles.

La note technique-financière sera alors calculée avec le ratio 70/30 expliqué de la manière suivante :

$$\text{Note Technico-Financière finale} = (NT * 0.7) + (NF * 0.3)$$

L'attribution finale de la mission sera effectuée après l'organisation d'un entretien avec, les deux candidats ayant obtenu les notes technico financière les mieux classés.

Les entretiens individuels seront menés par le Comité d'évaluation, afin de vérifier que les aptitudes des candidats et s'assurer que toutes les conditions requises sont bien remplies.

Les entretiens se dérouleront en présentiel ou en ligne, selon la disponibilité des candidats.

Note finale et attribution du contrat

Le score final sera obtenu par la consolidation pondérée des résultats de la phase technico-financière et de la phase d'entretien :

- Le/la candidat(e) ayant obtenu le score le plus élevé sera classé(e) premier(e) et proposé(e) pour l'attribution du contrat, sous réserve de vérification finale des conditions d'éligibilité.
- En cas d'égalité de score, la priorité sera accordée au/à la candidat(e) ayant obtenu le score le plus élevé lors de l'entretien.

AVSI se réserve le droit d'attribuer la mission même en présence d'une seule candidature jugée valide ou appropriée, ou de ne pas l'attribuer si aucune candidature n'est considérée comme convenable au regard de l'objet de la mission.

AVSI se réserve également le droit de vérifier l'exactitude des informations fournies par les candidats, notamment en demandant la présentation de pièces justificatives.

10. Modalités de soumission

Le prestataire est invité à présenter **une offre technique** et **une offre financière** distinctes.

L'offre technique devra inclure :

- la compréhension de la mission (**2 pages maximum**) : Le prestataire explicitera sa compréhension de la mission corrélée avec ses expériences précédentes
- la méthodologie proposée pour chaque phase de la mission (**3 pages maximum**) : le prestataire explicitera sa méthodologie proposée corrélée à chaque résultat escompté par la mission. La méthodologie attendue devra prendre en considération l'élément de l'efficience.
- le plan de travail et le calendrier ;
- la composition de l'équipe et les CV des experts ;
- les attestations de bonne exécution de missions similaires (des références pourra
- les documents prouvant l'expérience des experts proposés.

L'offre administrative et financière devra comprendre

- les documents administratifs relatif à la nature du prestataire (patente, RNE,...)
- Un tableau financier comprenant : les différents postes de dépenses en TTC, le coût unitaire ou forfaitaire, le coût total de la ligne en TTC et le coût global de la prestation en TTC.

Les offres devront être rédigées en langue française et soumises en format PDF.

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante : avsitunisie@gmail.com au plus tard le **24.07.2026**.

11. Conditions générale de réalisation, supervision, confidentialité et protection des données

- ***La mission sera réalisée sous la supervision de l'équipe du projet mise en œuvre par le consortium AVSI et partenaires. Celle-ci assure le suivi technique, la validation des étapes clés et l'approbation des livrables.***
- ***Le consultant est responsable de la bonne exécution de la mission, du respect des délais et de la qualité des livrables. Toute modification de la méthodologie, du calendrier ou des livrables devra être préalablement validée par l'équipe du projet.***
- ***L'ensemble des données, documents et résultats produits dans le cadre de la mission demeure la propriété exclusive du projet. Leur utilisation, reproduction ou diffusion est strictement interdite sans autorisation écrite préalable.***
- ***Le consultant est tenu à une obligation stricte de confidentialité. Il s'engage à ne pas divulguer les informations obtenues dans le cadre de la mission à des tiers.***

Le consultant s'engage également à respecter la protection des données personnelles des personnes consultées, en limitant leur collecte aux seules données nécessaires, en assurant leur sécurisation et en garantissant leur usage exclusif aux fins de la mission

